Autorité de régulation des jeux en ligne

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Analyse trimestrielle du marché des jeux en ligne en France

1er trimestre 2017

© Autorité de régulation des jeux en ligne

Méthodologie

Les éléments suivants ont été constitués sur la base des données transmises par les opérateurs de jeux et paris en ligne agréés, de façon hebdomadaire et trimestrielle. Sauf indication contraire, les données présentées portent sur la période du 1er janvier au 31 mars 2017.

Sont considérés dans cette analyse uniquement les **Comptes Joueurs Actifs (CJA)**, c'est-à-dire ceux ayant engagé au moins une action de jeu sur la période. Un joueur peut accéder à l'ensemble des jeux proposés chez un opérateur avec un unique compte, mais s'il est actif chez plusieurs opérateurs, il apparait alors avec plusieurs comptes actifs.

Synthèse des données d'activité

	T1 2016	T1 2017	Variation
Paris sportifs			
CJA/ semaine	272 000	341 000	+ 25%
Mises	516 m€	633 m€	+ 23%
Produit Brut des Jeux	82 m€	94 m€	+ 16%
TRJ (avant bonus)	84,2%	85,1%	+ 0,9 pt
Bonus distribués	12,4 m€	12,8 m€	+ 4%
TRJ (après bonus)	86,6%	87,1%	+ 0,5 pt
Paris hippiques			
CJA/ semaine	149 000	142 000	- 5%
Mises	247 m€	246 m€	- 1%
Produit Brut des Jeux	63 m€	61 m€	- 4%
TRJ (avant bonus)	74,5%	75,3%	+ 0,8 pt
Bonus distribués	8,7 m€	4,2 m€	- 52%
TRJ (après bonus)	78,0%	76,9%	- 1,1 pt
Poker			
CJA/semaine	257 000	255 000	- 1%
Mises en cash game	953 m€	936 m€	- 2%
Droits d'entrée en tournois	500 m€	506 m€	+ 1%
Produit Brut des Jeux	62 m€	64 m€	+ 3%
TRJ (avant bonus)	95,7%	95,6%	- 0,1 pt
Bonus distribués	13,0 m€	16,5 m€	+ 27%

Paris sportifs

Au premier trimestre 2017, les mises engagées en paris sportifs s'élèvent à 633 millions d'euros et progressent de 23% par rapport au premier trimestre de 2016. **Ce montant correspond à la somme la plus élevée enregistrée sur un trimestre depuis l'ouverture du marché en 2010**, dépassant le montant enregistré au T2 2016 (585 millions d'euros), période pendant laquelle une partie de l'UEFA Euro 2016 de football s'était déroulée. A titre de comparaison, le montant engagé en paris sportifs sur l'ensemble de l'année 2011 était de 592 millions d'euros.

Cette croissance est portée par l'augmentation de la population de parieurs sportifs. Le nombre de compte joueur actifs par semaine en paris sportifs passe de 272 000 au premier trimestre 2016 à 341 000 au premier trimestre 2017(+25%).

Répartition des mises par sport au T1 2017

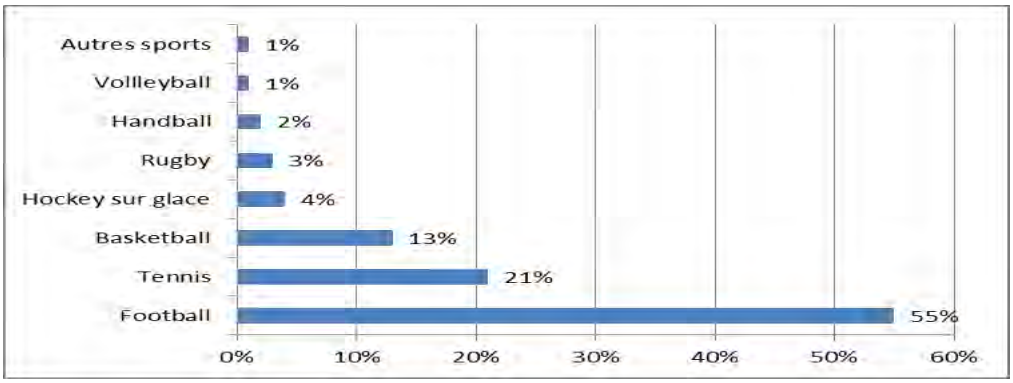

Les sports les plus attractifs pour les parieurs demeurent le football, le tennis et le basketball qui concentrent 89% des mises.

Le Produit Brut des Jeux du secteur des paris sportifs s'élève à 94 millions d'euros, ce qui est également le chiffre d'affaires le plus élevé enregistré en un trimestre sur cette activité de jeu. Il augmente par rapport au T1 2016 dans des proportions légèrement différentes aux mises (+16%), ce qui s'explique par la hausse de près de 1 point du taux de retour aux joueurs (avant bonus). Le taux de retour aux joueurs (après bonus) s'élève à 87,1% au T1 2017 et est ainsi largement au-dessus de la limite annuelle de 85%. **Il est rappelé aux opérateurs que le taux de retour aux joueurs sur l'ensemble de l'année ne doit pas dépasser le seuil de 85%, sous peine d'être traduits devant la Commission des sanctions de l'ARJEL.**

Paris hippiques

Les enjeux générés dans le secteur des paris hippiques en ligne atteignent 246 millions d'euros, en baisse de 1% par rapport au T1 2016. La diminution des mises reste toutefois mesurée par rapport à celle enregistrée sur l'ensemble de l'année 2016 (-9%). Cette variation avait notamment été accentuée par la séparation des masses entre le réseau physique et en ligne appliqué par le PMU en décembre 2015.

L'accroissement de 0,8 point du taux de retour aux joueurs (avant bonus) sur l'activité a incité les parieurs à davantage recycler les gains en mises, ce qui a limité la baisse des enjeux du secteur. Sa décroissance est donc très largement liée à la baisse du nombre de joueurs actifs par semaine qui passe de 149 000 à 142 000 (-5%). Par ailleurs, le Produit Brut des Jeux de l'activité recule de 4 % et s'élève à 61 millions d'euros.

Poker

Les deux activités du poker enregistrent des évolutions contraires ce trimestre. Ainsi, le montant des mises en cash game s'élève à 936 millions d'euros et recule de 2% en comparaison avec le premier trimestre 2016. L'activité cash game régresse donc à un rythme inférieur à celui enregistré sur l'ensemble de l'année 2016 (-5%) mais supérieur à celui du T4 2016 (-0,4%).

A l'inverse, le montant des droits d'entrée en tournois repart à la hausse ce trimestre (+1%) après une baisse constatée au T4 2016.

Au global, le Produit Brut des Jeux du poker progresse de 3%, en dépit d'une baisse du nombre moyen de comptes joueurs actifs par semaine de 1% (255 000 CJA).

Sommaire

Sommaire 4
1. Activité du trimestre 5
a. **Paris sportifs** 5
b. **Paris hippiques** 10
c. **Jeux de cercle** 12
2. Population de joueurs de jeux en ligne 15
a. **Evolution de la population de comptes joueurs actifs (CJA)** 15
b. **Répartition des CJA par activité** 16
c. **Répartition des CJA par genre** 17
d. **Répartition des CJA par tranche d'âge** 18
e. **Répartition des CJA par origine géographique** 19
i. Paris sportifs 19
3. Comportements d'approvisionnement : moyens de paiement utilisés 20
4. Comportements de jeu 21
a. Ventilation de la population des comptes joueurs par mises cumulées 21
i. Paris sportifs 21
ii. Paris hippiques 21
iii. Jeux de cercle 22
b. Comptes joueurs générant le plus de mises 23
c. Montant moyens des caves, recaves et répartition des droits d'entrée en jeux de cercle 24
d. Répartition des joueurs par terminaux de connexion utilisés 25
5. Dépenses marketing des opérateurs agréés 26
a. Evolution mensuelle des budgets médias des opérateurs agréés (hors versements de bonus et hors sponsoring) 26
b. Répartition des budgets marketing totaux des opérateurs par supports 27

1. Activité du trimestre

a. Paris sportifs

Tableau 1 : Evolution trimestrielle des mises et du PBJ en paris sportifs

Paris sportifs (m€)	2012	2013	2014	2015	2016	T1 2016	T1 2017	ΔT1 2017/ T1 2016
Mises	705 m€	848 m€	1 107 m€	1 440 m€	2 081 m€	**516 m€**	**633 m€**	**+ 23%**
PBJ	138 m€	164 m€	227 m€	270 m€	349 m€	**82 m€**	**94 m€**	**+ 16%**
TRJ (avant bonus)	80%	81%	79,5%	81,3%	83,2%	**84,2%**	**85,1%**	**+ 0,9 pt**
Bonus distribués*	14,2 m€	16,2 m€	25,1 m€	29,8 m€	49,6 m€	**12,4 m€**	**12,8 m€**	**+ 4%**
Prélèvements (hors TVA)	65,6 m€	79 m€	103 m€	133,9 m€	193,5 m€	**48,0 m€**	**58,9 m€**	**+ 23%**
TRJ* (après bonus)	83%	83%	81,8%	81,6%	85,6%	**86,6%**	**87,1%**	**+ 0,5 pt**

Au premier trimestre 2017, le secteur des paris sportifs génère 633 millions d'euros de mises, soit le montant le plus élevé sur un trimestre depuis l'ouverture du secteur des paris sportifs en ligne. Les enjeux du secteur sont en hausse de 23 % par rapport au T1 2016 et évoluent à un rythme inférieur à celui enregistré sur l'ensemble de l'année 2016 (+45%) mais supérieur au T4 2016 (+18%). Les prélèvements obligatoires comptabilisés à partir des mises évoluent dans les mêmes proportions que les mises (23%) et atteignent 59 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires des 12 opérateurs agréés en paris sportifs s'élève ce trimestre à 94 millions d'euros. Il est en hausse de 16% à période comparable de 2016, ce qui correspond également au plus haut Produit Brut des Jeux du secteur sur un trimestre. L'augmentation de 0,9 point du TRJ avant bonus a mécaniquement tiré à la baisse le Produit Brut des Jeux du secteur, ce qui explique l'écart entre le taux de croissance des mises (+23%) et le Produit Brut des Jeux (+16%).

Les bonus distribués aux joueurs augmentent de 4% par rapport au T1 2016. Ils sont entrainés à la hausse par la croissance du nombre de parieurs sportifs du trimestre. Toutefois, les opérateurs ont cherché à limiter la distribution de bonus dans l'activité, comme l'atteste la baisse de la part des bonus sur les mises de 2,4% au T1 2016 à 2,0% au T1 2017.

Comme l'exige la réglementation en vigueur, il est rappelé aux opérateurs que le taux de retour aux joueurs (calculé selon la méthodologie de calcul exposée dans le décret n°2010-605 relatif à la proportion maximale des sommes versées en moyenne aux joueurs par les opérateurs agréées de paris hippiques et de paris sportifs en ligne) ne doit pas excéder 85% sur l'ensemble de l'année, sous peine d'être traduits devant la Commission des sanctions de l'ARJEL.

Tableau 2 : Mises enregistrées sur les principaux sports au cours des T1 2016 et T1 2017

Evénements	Mises T1 2016	Mises T1 2017	*% des mises en direct*	Contribution aux enjeux du T1 2017	Δ Mises T1 2017/ T1 2016
Football	**296,7 m€**	**348,0 m€**	**28%**	**55%**	**+ 18%**
Ligue 1	53,0 m€	70,0 m€	19%	11,1%	+ 33%
Ligue 2	15,3 m€	16,3 m€	23%	2,6%	+ 6%
Ligue des Champions	22,8 m€	27,7 m€	18%	4,4%	+ 22%
Ligue Europa	13,7 m€	16,5 m€	25%	2,6%	+ 20%
Premier League	26,4 m€	26,6 m€	23%	4,1%	+ 0,1%
LaLiga	33,7 m€	31,3 m€	30%	4,9%	- 8%
Série A	19,7 m€	21,1 m€	24%	3,3%	+ 10%
Bundesliga	10,3 m€	10,9 m€	26%	1,7%	+ 5%
Tennis	**91,6 m€**	**129,5 m€**	**50%**	**21%**	**+ 41%**
Open d'Australie	12,3 m€	19,4 m€	42%	3,1%	+ 58%
Masters 1000 Indian Wells	8,1 m€	9,0 m€	38%	1,4%	+ 10%
Premier Mandatory Indian Wells	4,4 m€	6,2 m€	61%	1,0%	+ 43%
Masters 1000 Miami	9,2 m€	13,2 m€	35%	2,1%	+ 43%
Premier Mandatory Miami	6,0 m€	7,8 m€	45%	1,2%	+ 27%
ATP 250 - Open Sud de France	3,1 m€	3,6 m€	43%	0,6%	+ 15%
ATP 250 - Open 13	2,2 m€	3,1 m€	40%	0,5%	+ 42%
Basketball	**68,5 m€**	**81,6 m€**	**52%**	**13%**	**+ 19%**
NBA	41,8 m€	47,3 m€	39%	7,4%	+ 12%
Pro A	2,5 m€	2,2 m€	53%	0,3%	- 13%
Hockey sur glace	**18,6 m€**	**25,1 m€**	**42%**	**4%**	**+ 34%**
NHL	10,5 m€	13,6 m€	30%	2%	+ 28%
Rugby	**20,3 m€**	**20,4 m€**	**37%**	**3%**	**+ 1%**
Tournoi des VI Nations	4,7 m€	5,0 m€	33%	0,8%	+ 8%
Top 14	5,8 m€	5,8 m€	35%	0,9%	=
Handball	**5,8 m€**	**12,8 m€**	**29%**	**2%**	**+ 121%**
Championnat du Monde	-	9,6 m€	27%	1,5%	--
D1	**0,5 m€**	0,7 m€	25%	0,1%	+ 46%
Volleyball	**7,3 m€**	**7,0 m€**	**73%**	**1%**	**- 5%**
Autres sports	**7,1 m€**	**8,2 m€**	-	**1%**	**+ 17%**
TOTAL	**516 m€**	**633 m€**	**36%**	**100%**	**+ 23%**

Le football demeure très nettement la discipline qui génère le plus de mises puisque 55% des enjeux de l'activité du trimestre ont été engagés sur ce sport. Cette proportion est toutefois en baisse au regard des trimestres précédents : 58% au T1 2016 et sur l'ensemble de l'année. Les enjeux engagés en football augmentent donc à un rythme moins rapide que les enjeux du trimestre (+18% contre +23%) ce qui peut notamment s'expliquer par un calendrier moins dense que l'an passé. En effet, à périodes comparables, en 2016 une à deux journées de compétition des championnats nationaux majeurs de football s'étaient disputés. Ceci explique la diminution des enjeux engagés sur le championnat espagnol (Laliga). En revanche, l'écart de matches au premier trimestre 2017 n'a pas provoqué de baisse des mises sur le Championnat de Ligue 1, celles-ci augmentant de 33% entre le T1 2016 et le T1 2017.

Le tennis est le deuxième sport sur lequel les parieurs engagent le plus de mises. Il génère ce trimestre 21% des mises du secteur, pour une croissance des enjeux de 41%. La hausse de 23% des enjeux enregistrés sur l'ensemble du secteur s'explique donc en grande partie par l'augmentation des mises engagées sur les compétitions de tennis. Ce sont notamment les tournois à forte renommée qui connaissent les taux de progression des enjeux les plus importants tels que l'Open d'Australie (+58%) ou

encore le Masters 1000 de Miami (+43%). Le pari en direct est une composante des paris sportifs très appréciée par les parieurs en tennis, 50% des enjeux du sport étant engagés pendant les matches.

Tout comme en tennis, le pari en direct participe fortement aux enjeux générés sur le basketball, 52% des mises sur ce sport étant engagées pendant les matches. Ainsi, les parieurs ont généré près de 84 millions d'euros de mises sur les compétitions de basketball, soit une hausse de 19% par rapport au T1 2016.

Avec plus de 47 millions d'euros, la NBA est la compétition de basketball qui enregistre le plus de mises sur ce sport et également l'une des plus génératrices de mises de l'ensemble du marché. Contrairement aux trimestres précédents, l'accroissement des mises placées sur la NBA est toutefois moins rapide que sur l'ensemble du sport (+12% contre +18%). Ainsi, la croissance des enjeux en basketball relève pour grande partie de l'extension de la liste de compétitions supports de paris, les paris sur le championnat de basketball de NCAA sont ouverts aux opérations en ligne suite à la décision du collège de l'Arjel n°2016-069 du 15 décembre 2016.

Parmi les principaux sports, le handball est celui qui enregistre le taux de croissance des enjeux le plus élevé du trimestre, les mises sur ce sport augmentant de plus du double (+121%) sur la période. Le déroulement du Championnat du Monde de handball en France pendant le mois de janvier est la raison principale de l'accroissement des enjeux. Pour rappel, la compétition avait généré 9,6 millions d'euros de mises sur le réseau en ligne (contre 7,7 millions d'euros sur le réseau en dur). La compétition contribue donc à hauteur de 75% des enjeux du trimestre sur ce sport. Le déroulement de la compétition en France ainsi que le parcours de l'Equipe de France victorieuse de la compétition ont été des facteurs déterminants dans le volume de mises générées. En comparaison, au T1 2016, l'Euro 2016 de handball organisé en Pologne avait généré 3,1 millions d'euros.

Les enjeux enregistrés en rugby augmentent très légèrement (+1%) et sont tirés à la hausse par la croissance des enjeux sur le Tournoi de VI Nations (+8%). Les matches de l'Equipe de France contribuent fortement aux mises engagées sur la compétition. Les 5 rencontres de l'Equipe de France totalisent à elles seules 43% des mises de la compétition. Enfin, le volleyball enregistre une diminution plus prononcée des enjeux (-5%).

Le tableau ci-dessous présente la liste des sports ayant réuni moins de 2 millions d'euros de mises sur l'ensemble du premier trimestre 2017.

Tableau 3 : Mises enregistrées sur les autres sports au T1 2017

Sports	Mises T1 2017
Rugby à XIII	1,7 m€
Tennis de table	1,6 m€
Football américain	1,2 m€
Billard	1,2 m€
Ski	1,0 m€
Sports de glace	0,6 m€
Badminton	0,6 m€
Golf	76 k€
Sport automobile	60 k€
Motocyclisme	28 k€
Cyclisme	22 k€
Baseball	11 k€
Athlétisme	10 k€

Figure 1 : Evolution hebdomadaire des mises de paris sportifs

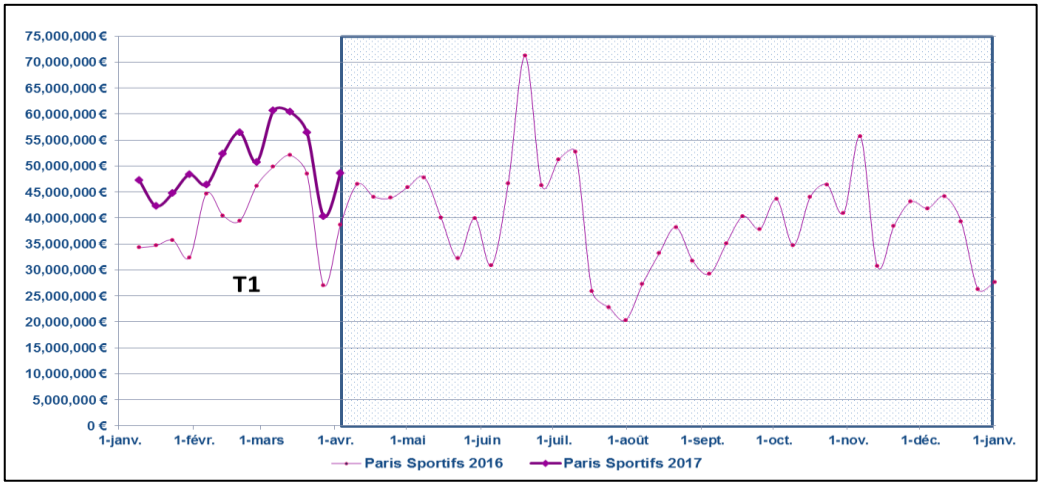

En paris sportifs, l'évolution de l'activité est très dépendante du calendrier sportif. C'est sur les deux semaines du 27 février au 12 mars que l'activité a été la plus importante. En effet, les parieurs sportifs ont engagé plus de 60 millions d'euros pendant chacune de ces deux semaines. Un tel montant n'avait pas été engagé sur une semaine depuis l'été 2016 pendant le déroulement de l'UEFA Euro 2016.

Figure 2 : Evolution hebdomadaire du nombre de CJA en paris sportifs

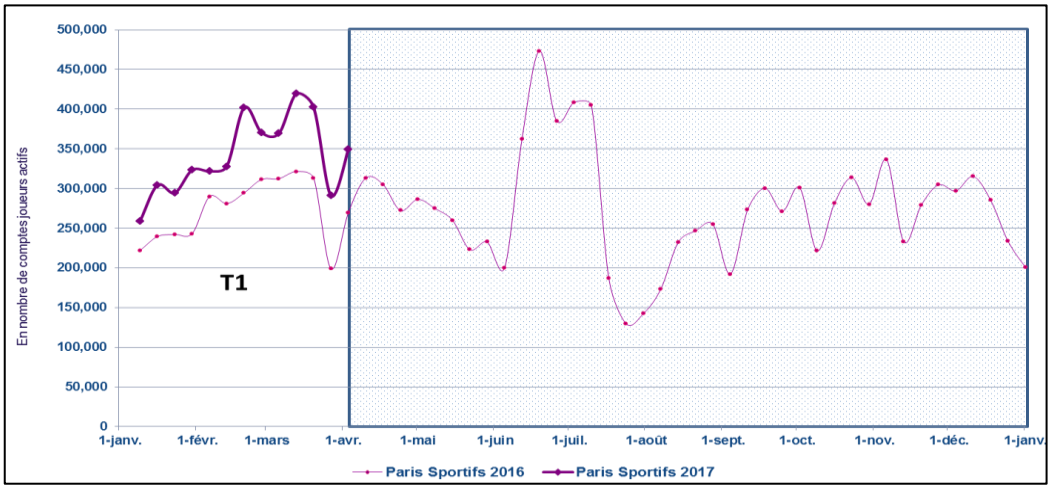

Les évolutions de comptes joueurs actifs en paris sportifs progressent dans des proportions proches des enjeux. Au final, la moyenne de joueurs actifs par semaine s'élève à 341 000 contre 272 000 au T1 2016 (+25%).

Tableau 4 : Répartition entre les paris à cote fixe et paris en la forme mutuelle

	Paris sportifs à cote fixe	Paris sportifs en la forme mutuelle
Mises	630 m€	3 m€
TRJ (hors bonus)	85,1%	82,2%

L'offre de paris à cote fixe est très nettement privilégiée par les parieurs, près de 99% des enjeux du secteur sont engagés ce trimestre sur ce type de paris sportifs. L'offre de paris mutuels reste donc un pan d'activité marginal du secteur des paris sportifs proposée à ce jour par seulement 5 opérateurs et

générant 3 millions d'euros de mises. Les paris sportifs mutuels tendent toutefois à se développer comme en témoigne la possibilité de proposer des jeux de type « Fantasy League » depuis la décision du Collège de l'ARJEL du 14 avril 2016.

Tableau 5 : Mises enregistrées sur les événements sportifs en France et estimation du droit au pari

	2012	2013	2014	2015	**T1 2016**	2016	**T1 2017**
Mises sur évènements en France	140 m€	176 m€	194 m€	283,1 m€	**104,8 m€**	506,5 m€	**136,1 m€**
Estimation du droit au pari	1,5 m€	1,8 m€	1,9 m€	2,9 m€	**1,1 m€**	5,1 m€	**1,4 m€**

La redevance relative au droit aux paris reversée par les opérateurs de paris sportifs aux organisateurs de compétitions progresse de 27% et s'élève à 1,4 million d'euros. L'accroissement de la redevance résulte de l'augmentation de mises engagées sur des événements déroulés en France, comme la hausse de 33% des mises jouées sur la Ligue 1, ou encore au déroulement du Championnat du Monde de handball.

b. Paris hippiques

Figure 3 : Evolution hebdomadaire des mises en paris hippiques

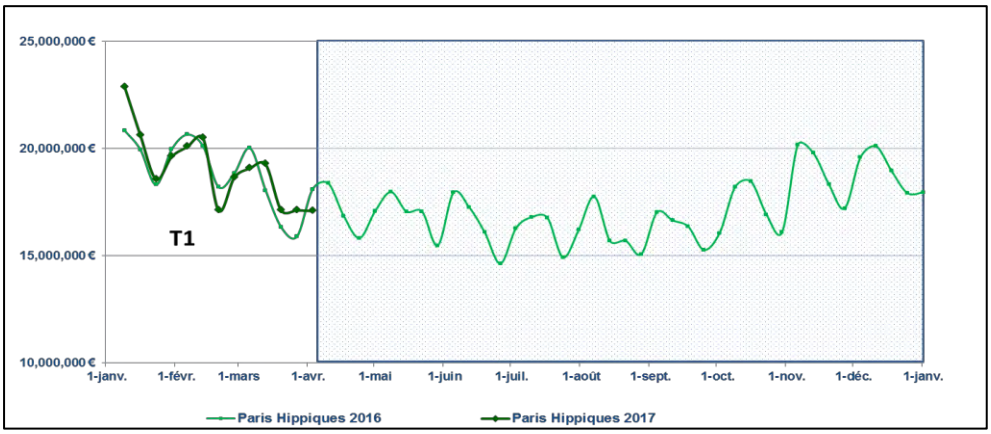

En glissement annuel, c'est le sixième trimestre consécutif de diminution des enjeux engagés en paris hippiques. La baisse d'activité du trimestre reste néanmoins mesurée au regard de celles enregistrées tout le long de l'année 2016. Ainsi, les mises réunies sur l'activité sont en recul de 1 million d'euros et s'élèvent à 246 millions d'euros au T1 2017 contre 247 millions d'euros au T1 2016 (-1%). Malgré le recul des enjeux du trimestre, les prélèvements obligatoires issus de l'activité augmentent de 1% suite au relèvement au 1er janvier 2017 du taux de la redevance due par les opérateurs agréés de paris hippiques en ligne.

Tableau 6 : Evolution trimestrielle des mises et du PBJ en paris hippiques

Paris hippiques (m€)	2012	2013	2014	2015	2016	T1 2016	T1 2017	Δ T1 2017/ T1 2016
Mises	1 124 m€	1 111 m€	1 034 m€	1 016 m€	924 m€	**247 m€**	**246 m€**	**-1%**
PBJ	263 m€	264 m€	257 m€	254 m€	234 m€	**63 m€**	**61 m€**	**-4%**
TRJ (avant bonus)	77%	76%	75,1%	75,0%	74,7%	**74,5%**	**75,3%**	**+ 0,8 pt**
Bonus distribués	22,9 m€	21,9 m€	25,4 m€	25,6 m€	30,5 m€	**8,7 m€**	**4,2 m€**	**- 52%**
Prélèvements (hors TVA)*	162 m€	160 m€	134,4 m€	133,9 m€	123,1 m€	**33,0 m€**	**33,4 m€**	**+1%**
TRJ (après bonus)	79%	78%	77,6%	75,6%	78,0%	**78,0%**	**76,9%**	**-1,1 pt**

Ce ralentissement de la baisse d'activité résulte en grande partie de l'accentuation du phénomène de recyclage des gains en mises favorisé par la hausse du TRJ avant bonus (0,8 point). Cependant, l'augmentation du TRJ a logiquement impacté le chiffre d'affaires des opérateurs si bien que le Produit Brut des Jeux du secteur (61 millions d'euros) recule dans des proportions nettement plus élevées que les mises (-4%).

Comme en paris sportifs, les opérateurs ont réduit leurs offres commerciales. Cela se traduit par un abaissement très prononcée de 52% des bonus distribués par les opérateurs aux parieurs. Le montant des bonus engagés sur l'activité s'élève à 4,2 millions d'euros, contre 8,7 millions d'euros l'an passé sur la période.

Figure 4 : Evolution hebdomadaire du nombre de CJA en paris hippiques

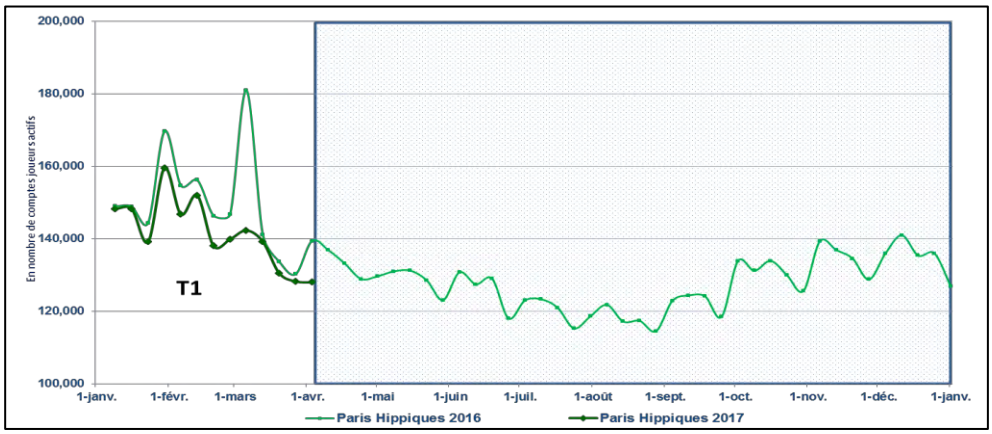

La moyenne de comptes joueurs actifs hebdomadaire recule de 149 000 au T1 2016 à 142 000 ce trimestre, soit une diminution de 5% légèrement supérieure à celle enregistrée sur l'ensemble de l'année 2016 (-4%). Le recul du nombre moyen de CJA par semaine se produit par conséquent à un rythme plus rapide que le recul des enjeux du trimestre.

Figure 5 : Répartition des mises engagées en paris hippiques

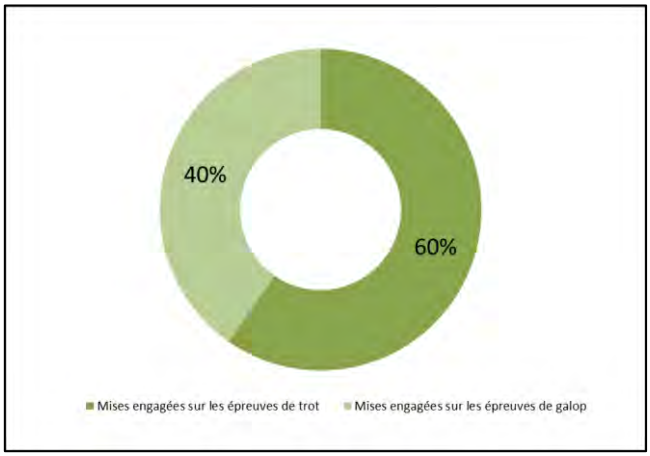

Sur l'ensemble du trimestre, les parieurs hippiques ont engagé 60% des mises sur les épreuves de trot et 40% sur les épreuves de galop, le calendrier des courses hippiques du trimestre étant plus fourni en épreuves de trot.

c. Jeux de cercle

Figure 6 : Evolution hebdomadaire du nombre de CJA en poker

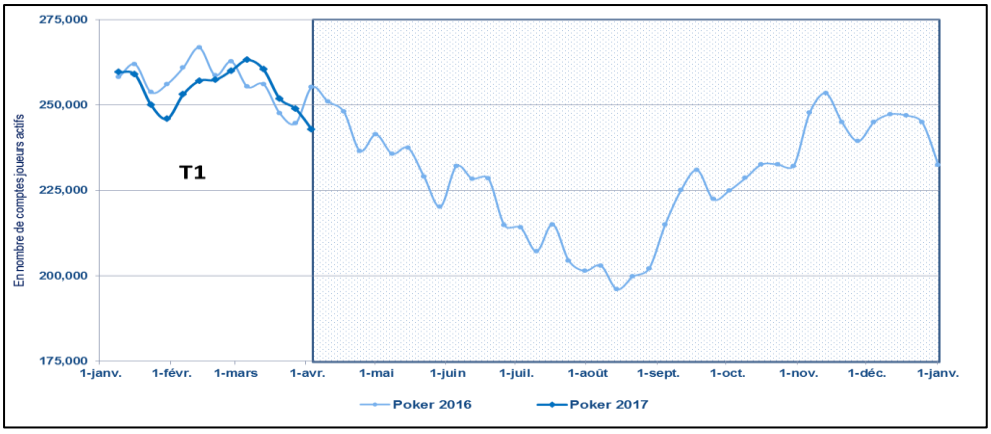

La moyenne hebdomadaire de comptes joueurs actifs par semaine est en diminution de 1% ce trimestre (en comparaison du T1 2016) et passe de 257 000 CJA à 255 000 CJA. La baisse de la moyenne de CJA par semaine était similaire le trimestre précédent.

Tableau 7 : Evolution trimestrielle des mises et droits d'entrée et du PBJ en jeux de cercle

Poker (m€)	2012	2013	2014	2015	2016	T1 2016	T1 2017	Δ T1 2017/ T1 2016
Mises de cash game	6 182 m€	5 055 m€	4 317 m€	3 729 m€	3 556 m€	**953 m€**	**936 m€**	**- 2%**
Droits d'entrée de tournois	1 397 m€	1 460 m€	1 548 m€	1 772 m€	1 866 m€	**500 m€**	**506 m€**	**+ 1%**
PBJ	297 m€	258 m€	241 m€	232 m€	230 m€	**62 m€**	**64 m€**	**+ 3%**
dont cash game		-	-	101,0 m€	92,9 m€	**25,5 m€**	**24,6 m€**	**- 4%**
dont tournois		-	-	130,9 m€	137,3 m€	**36,4 m€**	**39,0m€**	**+ 7%**
TRJ (avant bonus)	96%	96%	95,9%	95,8%	95,8%	**95,7%**	**95,6%**	**- 0,1 pt**
Bonus distribués	61 m€	55 m€	56 m€	56 m€	53 m€	**13,0 m€**	**16,5 m€**	**+ 27%**
Prélèvements (hors TVA)	99 m€	86 m€	87 m€	74,3 m€	72,2 m€	**19,6 m€**	**19,5 m€**	**- 1%**
TRJ (après bonus)	97%	97%	96,9%	96,8%	96,7%	**96,7%**	**96,7%**	**=**

En poker, le chiffre d'affaires du secteur évolue à la hausse de 3% atteignant 64 millions d'euros contre 62 millions d'euros l'an passé sur la période. Les deux activités de poker évoluent toutefois dans le sens contraire.

Figure 7 : Evolution hebdomadaire des mises en cash game

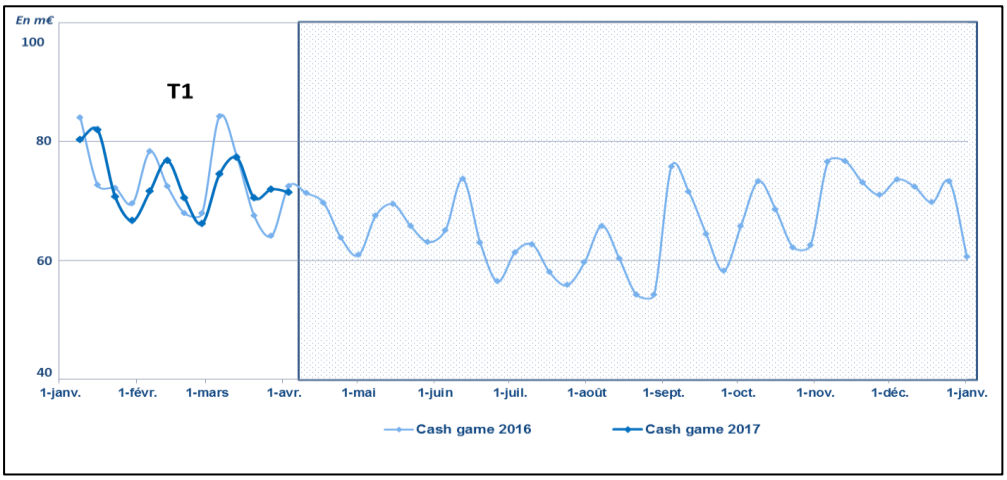

Le cash game enregistre une baisse de 1% de mises, ce qui reste toutefois très nettement en deçà de la diminution enregistrée sur l'ensemble de l'année 2016 (-5%). Le total des mises en cash game s'élève à 936 millions d'euros contre 953 millions d'euros au T1 2016. Le chiffre d'affaires de l'activité diminue toutefois dans de plus grandes proportions (-4%) et s'élève à 25 millions d'euros.

Figure 8 : Evolution du nombre de CJA moyen par semaine en cash game

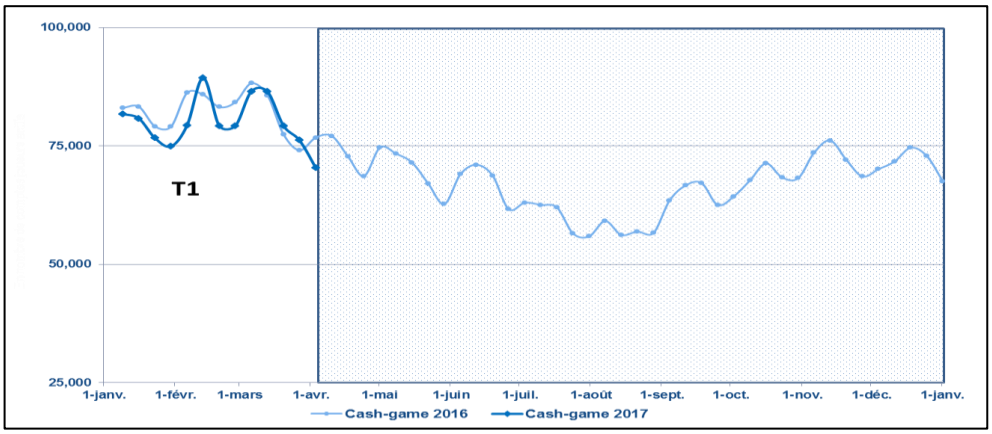

La moyenne hebdomadaire de joueurs actifs est en diminution de 2% ce trimestre et passe de 82 000 à 80 000. Toutefois, la baisse du nombre de joueurs hebdomadaires en moyenne demeure sensiblement bien moins élevée que celle enregistrée au T4 2016 (-7%).

Figure 9 : Evolution hebdomadaire des droits d'entrée en tournois

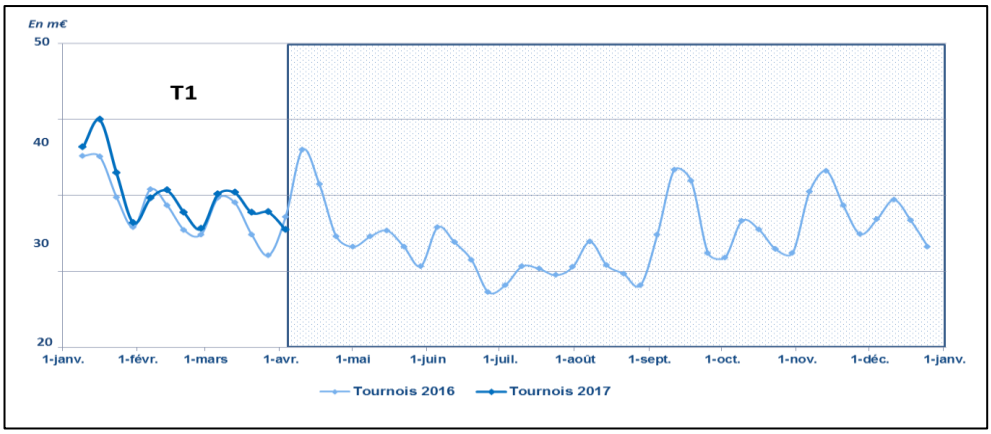

A l'inverse, le poker en tournois enregistre une hausse de 1% du montant des droits d'entrée. Bien que la croissance d'activité du trimestre soit très mesurée et contraste avec la hausse des droits d'entrée de 5% enregistrée sur l'année 2016, elle fait suite à un trimestre de baisse des droits d'entrée de 0,4%. En revanche, le chiffre d'affaires issu des tournois de poker augmente dans des proportions plus élevées (+7%) s'élevant à 39 millions d'euros. Ainsi, la hausse d'activité en tournois a de nouveau permis de compenser le recul en cash game.

Figure 10 : Evolution du nombre de CJA moyen par semaine en tournois

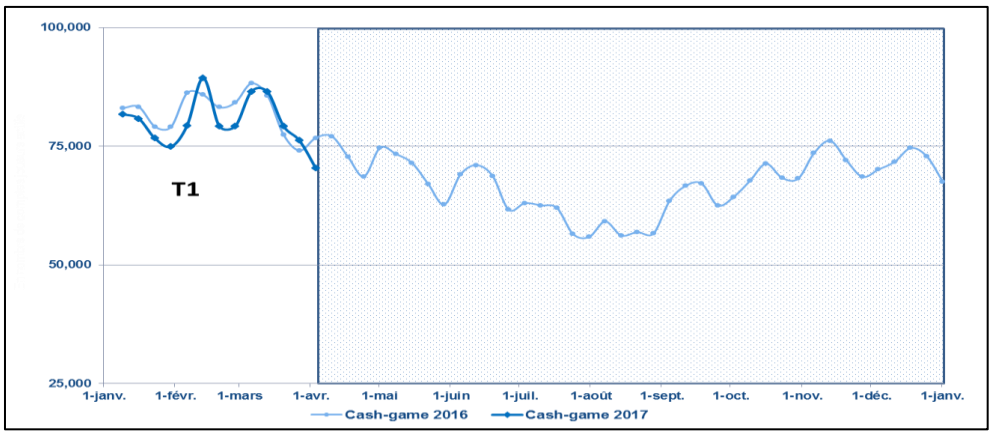

Malgré la légère croissance de l'activité des tournois, la moyenne de joueurs actifs chaque semaine est en recul de 2%. Le nombre de CJA moyen par semaine passe de 244 000 à 239 000 ce trimestre.

2. Population de joueurs de jeux en ligne

a. Evolution de la population de comptes joueurs actifs (CJA)

Au cours du trimestre, près de 1,5 million de joueurs ont joué à au moins une des activités de jeux en ligne sur un site agréé, ce qui correspond au volume de joueurs le plus élevé sur un trimestre. Le nombre de joueurs ayant joué en ligne progresse de 10% en comparaison au premier trimestre de 2016. En moyenne 585 000 joueurs par semaine ont joué à une des activités de jeux en ligne.

Tableau 8 : Evolution trimestrielle de la population de CJA

	T1 2016	T1 2017	Δ T1 2017/ T1 2016
Global	**1 352 000**	**1 486 000**	**+ 10%**
Paris sportifs	742 000	908 000	**+ 22%**
Paris hippiques	312 000	308 000	**- 1%**
Poker	573 000	589 000	**+ 3%**

L'augmentation du nombre joueurs en ligne s'explique principalement par la croissance de la population de parieurs sportifs. En effet, elle s'accroit de 22% sur la période et passe de 742 000 joueurs au T1 2016 à 908 000 joueurs ce trimestre. Le nombre de parieurs sportifs du trimestre est en outre supérieur à celui enregistré sur chaque trimestre 2016, et notamment ceux pendant lesquels l'UEFA Euro 2016 s'est déroulé, signe fort de l'attractivité de l'activité auprès des joueurs. Par ailleurs, le nombre de CJA de poker est en hausse de 3% et passe 573 000 à 589 000. Le secteur des paris hippiques est au final le seul pan d'activité en ligne qui enregistre une diminution du nombre de joueurs actifs sur le trimestre (-1%) à périodes comparables.

Figure 11 : Evolution du nombre d'ouvertures de comptes joueurs

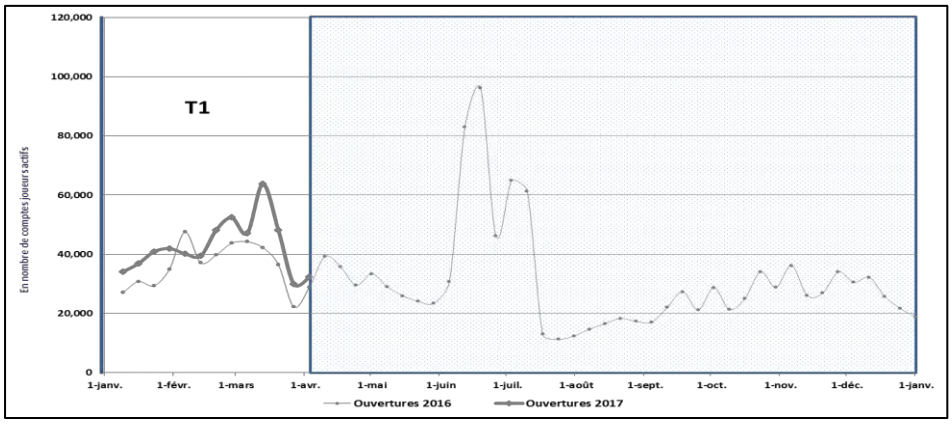

Sur l'ensemble du trimestre, près de 545 000 joueurs ont procédé à une ouverture de compte sur l'un des sites agréés contre 464 000 l'an passé sur la période.

b. Répartition des CJA par activité

La répartition des CJA par activité est à mettre en relief avec la structuration de l'offre. Au premier trimestre 2017, l'offre de jeux en ligne se compose de la façon suivante :

- 3 opérateurs disposent d'agréments leur permettant de proposer les 3 activités en ligne ;
- 7 opérateurs de jeux en ligne proposent 2 activités en ligne (paris sportifs et poker ou paris sportifs et paris hippiques) ;
- 4 opérateurs sont présents dans une seule activité.

Figure 12 : Répartition des CJA par activité chez un même opérateur

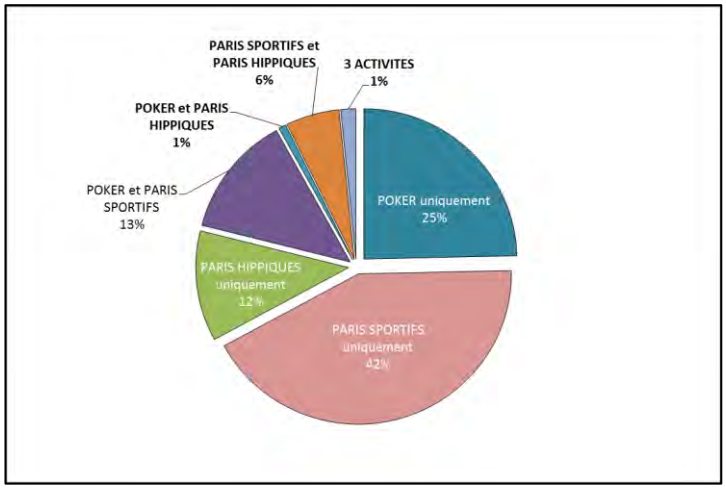

Clé de lecture : Les comptes joueurs actifs exclusivement en paris sportifs représentent 42% de la population totale de joueurs en ligne

79% des joueurs de jeux en ligne sur ce trimestre ont été actifs sur une seule activité en ligne chez un même opérateur, ce qui s'inscrit dans le prolongement des résultats des précédents trimestres. Ainsi, les comptes joueurs actifs uniquement en paris sportifs et chez un même opérateur sont très nettement dominants et comptent pour 42% du total des joueurs du trimestre. Cette proportion augmente de 5 points à période comparable en 2016. A l'inverse, la part de joueurs actifs seulement en poker recule dans le même temps de 6 points, ce qui est cohérent avec les mouvements dans l'offre de jeux en ligne intervenus pendant l'année 2016. En effet, cette année a été marquée par la cessation d'activité d'un opérateur qui ne proposait que du poker et l'obtention d'un agrément en paris sportifs d'un opérateur présent seulement dans le poker.

Les joueurs cumulant plus d'une activité de jeu en ligne comptent pour 21% du total des joueurs. La proportion de comptes joueurs actifs dans les 3 activités chez un même opérateur est faible (1%), sachant qu'à ce jour trois opérateurs agréés sont autorisés à exercer sur les trois activités. Enfin, la proportion de joueurs de poker et de parieurs sportifs est en hausse de 3 points, ce qui est cohérent avec les évolutions dans la composition de l'offre.

c. Répartition des CJA par genre

Figure 13 : Nombre de CJA répartis par genre

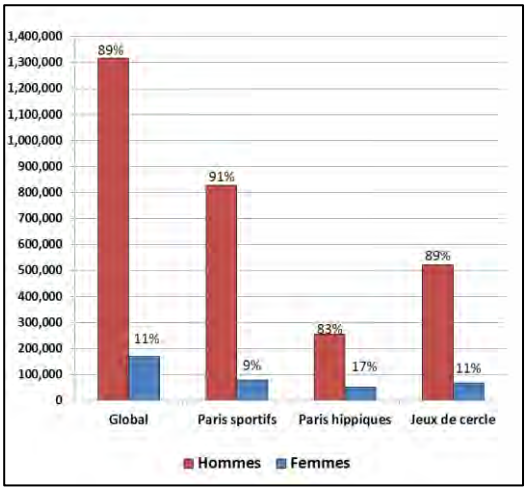

Clé de lecture : parmi les CJA en paris sportifs, 9% sont détenus par des femmes.

Les proportions de joueuses en ligne sont quasiment similaires à celles enregistrées l'an passé sur la période. Ainsi, elles représentent au premier trimestre 2017 :

- 9% pour l'activité de paris sportifs ;
- 11% en poker ;
- 17% en paris hippiques.

Tableau 9 : Evolution du nombre de CJA par activité et par genre

		Hommes	*Femmes*
Global	**T1 2017**	1 316 000	170 000
	T1 2016	1 201 000	151 000
	ΔT1 2017 / T1 2016	**+ 10%**	**+ 12%**
Paris sportifs	**T1 2017**	829 000	79 000
	T1 2016	685 000	57 000
	ΔT1 2017 / T1 2016	**+ 21%**	**+ 40%**
Jeux de cercle	**T1 2017**	521 000	68 000
	T1 2016	507 000	66 000
	ΔT1 2017 / T1 2016	**+ 3%**	**+ 2%**
Paris hippiques	**T1 2017**	257 000	51 000
	T1 2016	259 000	53 000
	ΔT1 2017 / T1 2016	**- 1%**	**- 1%**

En paris sportifs, le nombre de joueuses passe de 57 000 au T1 2016 à 79 000 ce trimestre, soit une hausse de 40% nettement plus importante que celle de la population masculine. La croissance du nombre de joueuses évolue à un rythme proche des hommes en poker et diminue dans les mêmes proportions en paris hippiques.

Si les joueuses sont nettement sous représentées dans la population totale de joueurs en ligne, elles ont également la particularité de se distinguer des joueurs dans leur pratique de jeux :

- 47% du total de joueuses en ligne ont parié sur des événements sportifs au cours du trimestre (contre 63% des joueurs) ;
- 30% des joueuses ont parié sur des courses hippiques (contre 19% des joueurs) ;
- 40% d'entre elles ont joué au poker, proportion que l'on retrouve également chez les joueurs.

d. Répartition des CJA par tranche d'âge

Figure 14 : Répartition de la population des comptes joueurs par tranches d'âge

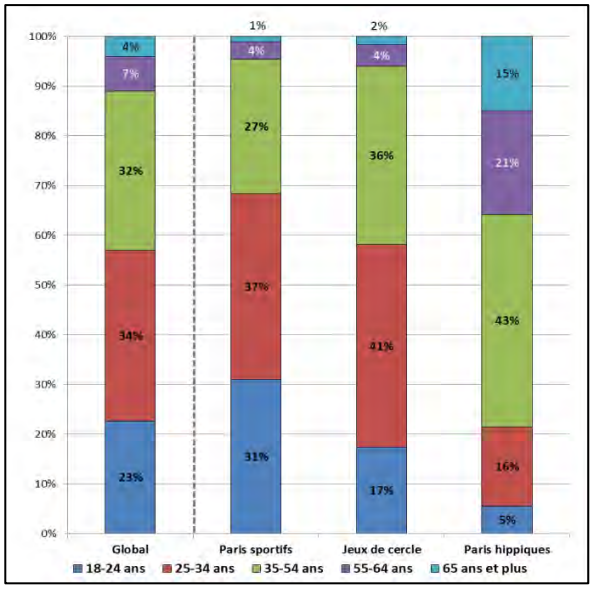

Clé de lecture : parmi l'ensemble des CJA, 23% ont entre 18 et 24 ans

La population de joueurs en ligne est essentiellement jeune puisque composée à 57% de joueurs âgés de moins de 35 ans. Cette part augmente de 2 points ce trimestre en comparaison au premier trimestre 2016. L'afflux de jeunes joueurs est fortement contributrice de l'augmentation de 10% du nombre de joueurs actifs du trimestre.

C'est dans le secteur des paris sportifs que l'on retrouve la représentation de jeunes joueurs la plus élevée avec 68% des joueurs ayant moins de 35 ans et près du tiers étant âgés de moins de 25 ans. Bien que porté également par une population de joueurs jeunes, (58% des joueurs ayant moins de 35 ans), le secteur des jeux de cercle a une proportion de joueurs de moins de 25 ans nettement moins élevée qu'en paris sportifs (17% contre 31%). Enfin, le secteur des paris hippiques contraste sensiblement avec les autres activités, 79% des parieurs hippiques du trimestre étant âgés de plus de 35 ans.

Figure 15 : Répartition par âge et par activité des joueurs

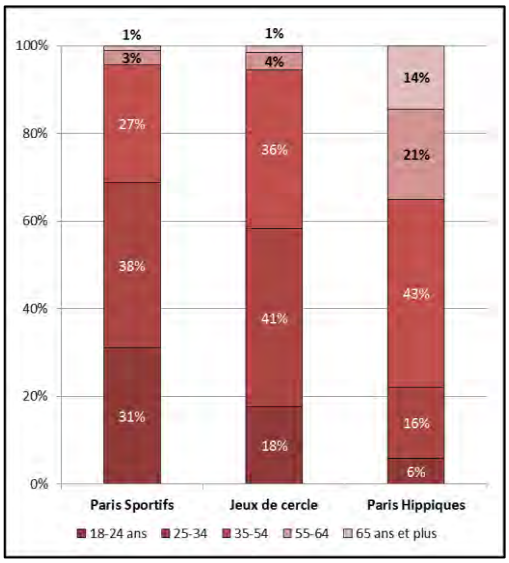

Clé de lecture : en paris sportifs, 31% des joueurs ont entre 18 et 24 ans

Figure 16 : Répartition par âge et par activité des joueuses

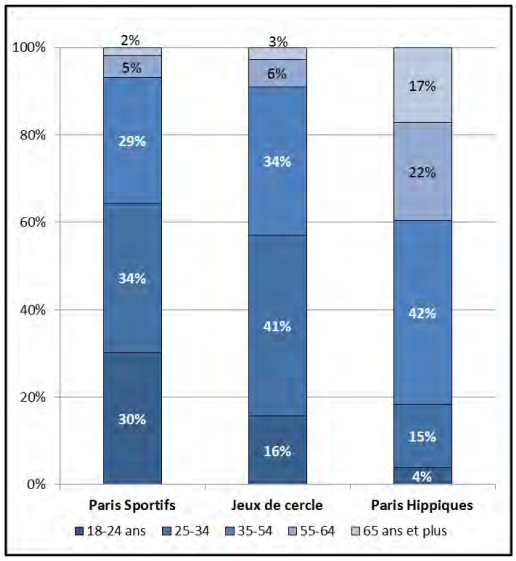

Clé de lecture : en paris sportifs, 30% des joueuses ont entre 18 et 24 ans

Les répartitions par âge entre joueurs et joueuses sont relativement proches sur chaque activité de jeux en ligne bien que les plus de 35 ans soient plus représentés sur les trois activités dans la population de joueuses. Cette surreprésentation est la plus sensible dans le secteur des paris hippiques où 39% des joueuses sont âgées de plus de 55 ans, contre 35% chez les joueurs.

e. Répartition des CJA par origine géographique

Les chiffres concernant la répartition par origine géographique prennent en compte l'adresse indiquée par le joueur au sein de son compte joueur. La répartition des comptes joueurs actifs est rapportée à la population majeure française répartie par département, pour définir un indicateur de densité de comptes joueurs parmi la population de joueurs potentiels. Ces densités ont été calculées à partir des données de populations françaises légales 2012 de l'INSEE, en vigueur au 1er janvier 2015 *(49,4 millions de personnes majeures en France)*.

i. Paris sportifs

Figure 17 : Répartition géographique de la population des CJA en paris sportifs, paris hippiques et poker

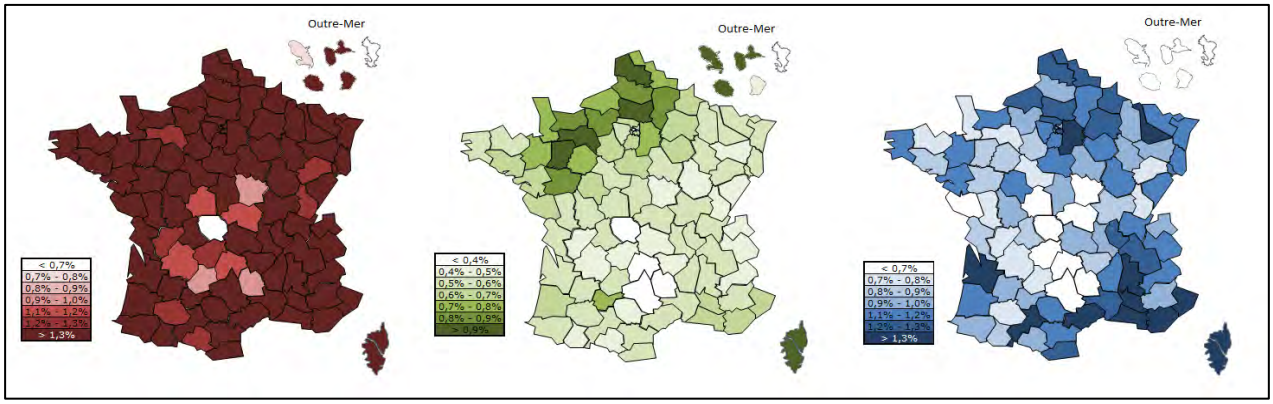

Clé de lecture : le département des Bouches-du-Rhône accueille un nombre de comptes joueurs actifs représentant plus de 1,3% de sa population de personnes majeures.

Si la densité de population de joueurs actifs est homogène en paris sportifs, se caractérisant par une forte concentration de joueurs sur l'ensemble du territoire, les densités de joueurs sont plus éparses en poker et en paris hippiques. Ainsi, en paris hippiques les plus fortes densités de joueurs se retrouvent dans les Hauts de France, en Normandie ou en Pays de la Loire, régions à forte culture équine. En poker, ce sont les territoires à forte concentration urbaine et près des littoraux dans lesquels, les concentrations de joueurs sont les plus élevés.

Tableau 10 : Evolution du nombre de CJA hors France

		T1	T2	T3	T4
2016	Paris sportifs	1 666	2 550	2 224	2 019
	Paris hippiques	873	731	716	790
	Poker	16 031	15 537	14 818	15 354
2017	Paris sportifs	2 242			
	Paris hippiques	772			
	Poker	15 134			

A période comparable de 2016, seule l'activité des paris sportifs enregistre une augmentation du nombre de joueurs basés hors de France, le secteur des paris hippiques perd près d'une centaine de joueurs basés hors France

3. Comportements d'approvisionnement : moyens de paiement utilisés

Figure 18 : Moyens de paiement utilisés (en % des dépôts)

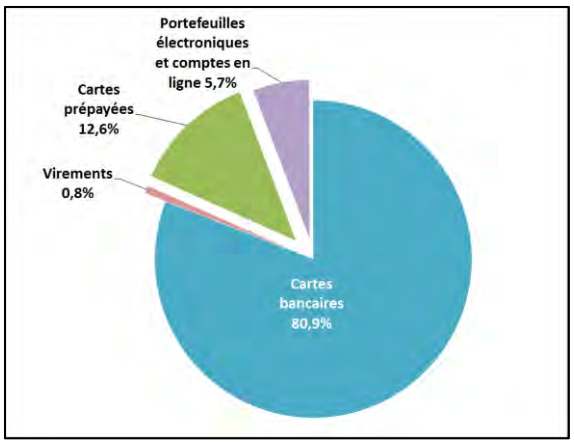

Clé de lecture : 80,9% des dépôts effectués au cours du trimestre l'ont été grâce à une carte bancaire

Les usages relatifs aux moyens de paiement utilisés à des fins d'approvisionnement de comptes ont très peu évolué sur la période. Ainsi, près de 81% des dépôts ont été effectués par cartes bancaires, ce procédé étant donc très nettement privilégié par les joueurs.

Les cartes prépayées sont le deuxième moyen d'approvisionnement le plus utilisé des joueurs et ont généré environ 13% des dépôts, suivies par les portefeuilles électroniques et compte en ligne grâce auxquels 5,7% des dépôts ont été enregistrés. Enfin, l'usage des virements bancaires est une solution très peu utilisée par les joueurs, moins de 1% des dépôts ayant été réalisé par ce biais.

4. Comportements de jeu

a. Ventilation de la population des comptes joueurs par mises cumulées

i. Paris sportifs

Figure 19 : Evolution de la répartition de la population des parieurs sportifs selon leurs mises trimestrielles

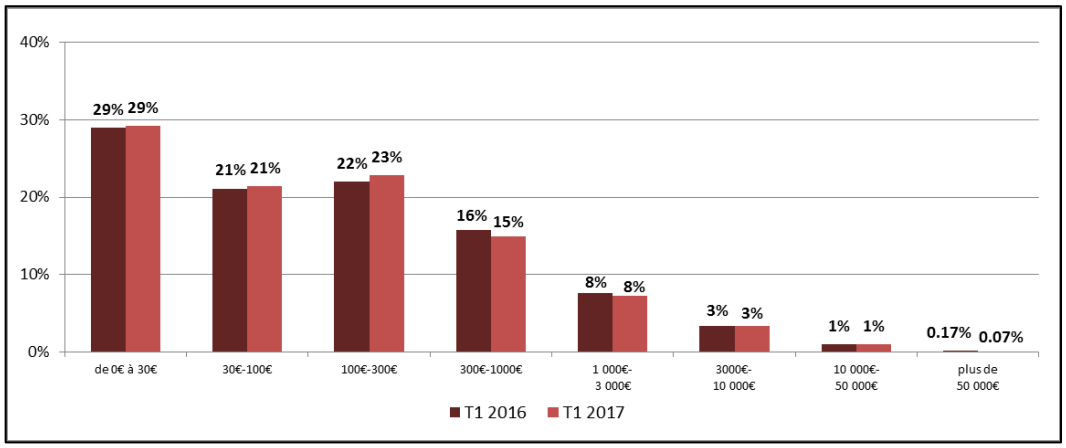

L'augmentation de 22% du nombre de parieurs sportifs n'affecte que très peu la répartition de la population des parieurs sportifs classés selon leurs mises trimestrielles. Ainsi, seule la part de joueurs ayant engagé de 100 à 300 euros sur l'activité gagne un point au détriment de celle ayant engagé entre 300 et 1000 euros. Comme au trimestre précédent, 50% des joueurs engagent moins de 100 euros pendant le trimestre sur l'activité.

ii. Paris hippiques

Figure 20 : Evolution de la répartition de la population de parieurs hippiques selon leurs mises trimestrielles

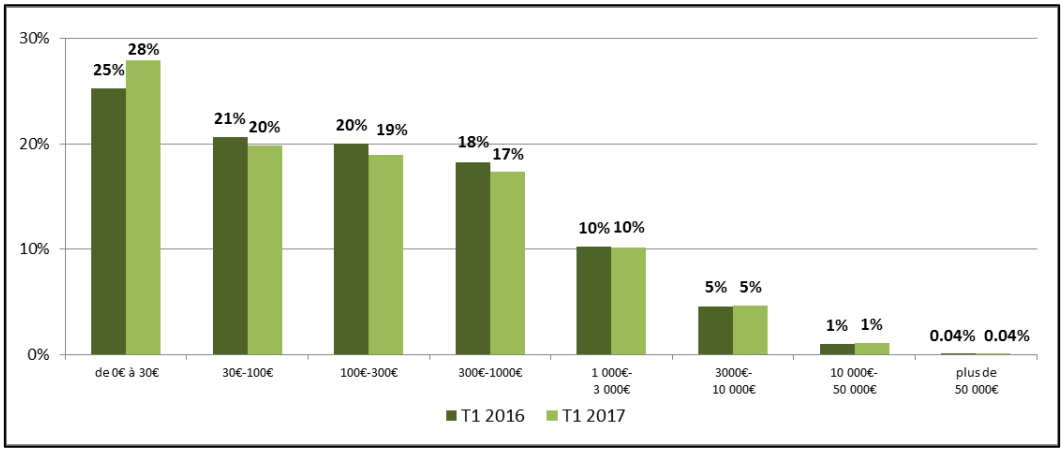

En revanche, la répartition de la population de parieurs hippiques évolue plus franchement ce trimestre avec l'augmentation de 3 points de la proportion de parieurs ayant engagé moins de 30 euros. Ce segment de joueurs représente sur le trimestre 28% des parieurs hippiques. Cette évolution révèle un comportement global des joueurs de réduction du budget alloué sur l'activité qui se manifeste depuis plusieurs trimestres.

iii. Jeux de cercle

Figure 21 : Evolution de la répartition de la population des joueurs de cash game selon leurs mises trimestrielles

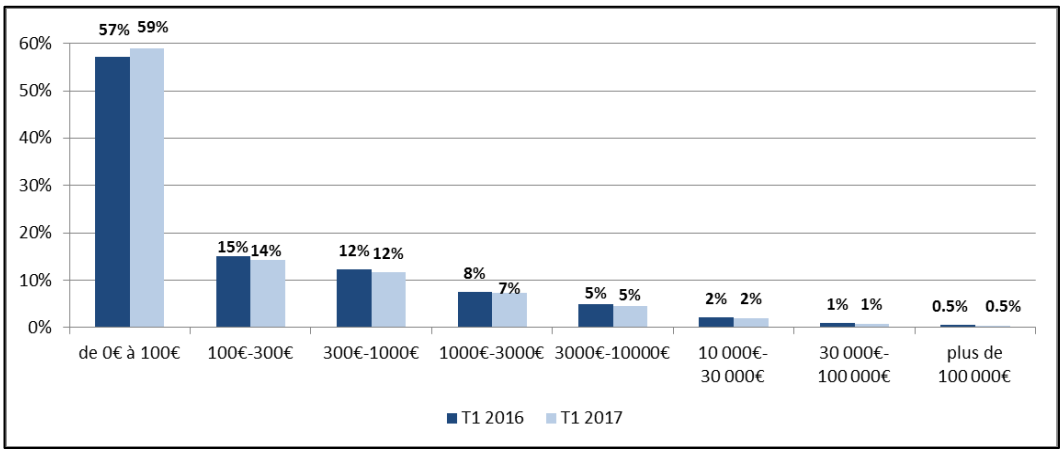

L'évolution de la répartition de la population de joueurs de cash game témoigne d'une réduction des montants engagés par les joueurs sur l'activité. Ceci se perçoit par l'accentuation de la part de joueurs ayant engagé moins de 100 euros sur l'activité au cours du trimestre, laquelle passe de 57% à 59%. L'augmentation de la représentation de ce type de joueurs est une tendance profonde du secteur. En comparaison, au T1 2013, 51% des joueurs de cash game engageaient moins de 100 euros de mises sur l'activité.

Tableau 11 : Evolution du nombre de comptes joueurs de cash game misant plus de 100 000€ par trimestre

	T1	T2	T3	T4
2011	2 472	2 643	2 931	2 665
2012	2 385	2 059	2 269	2 139
2013	2 137	1 973	1 857	1 807
2014	1 768	1 581	1 607	1 787
2015	1 828	1 552	1 386	1525
2016	**1 586**	1 307	1 330	1 448
2017	**1 447**			

Le nombre de joueurs de cash game ayant misé plus de 100 000 euros sur le trimestre est quasiment égal à celui du T4 2016. Toutefois, à période comparable de 2016, 139 joueurs en moins ont engagé une telle somme sur l'activité.

Figure 22 : Evolution de la répartition de la population des comptes joueurs de tournois de poker selon leurs droits d'entrée trimestriels

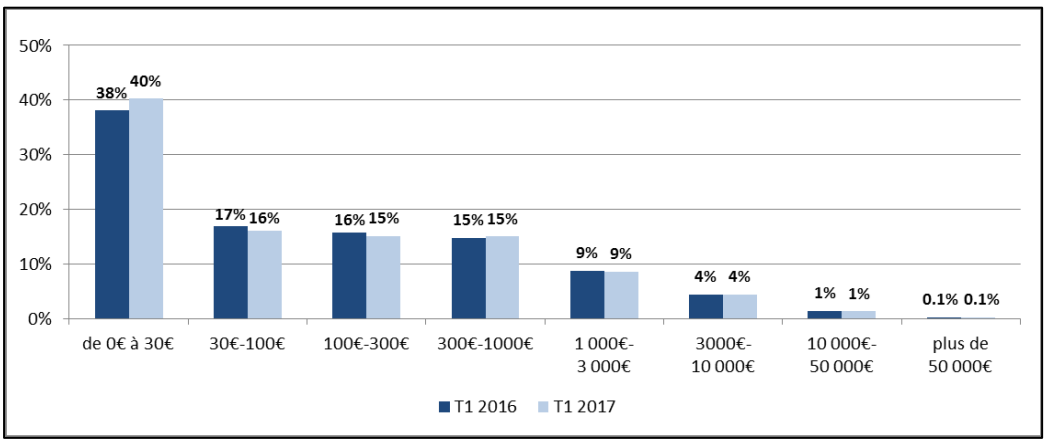

La répartition de la population des comptes joueurs de tournois de poker selon le montant de droits d'entrée engagés a peu évolué ce trimestre en comparaison du T1 2016. Ainsi, plus de la majorité des joueurs (56%) engagent moins de 100 euros sur l'activité pendant le trimestre, soit une proportion supérieure à celle observée en paris sportifs ou en paris hippiques. Comme en cash game, la représentation des joueurs engageant dans le tournois de poker les montants les moins élevés augmente. Ainsi, les joueurs ayant engagé moins de 30 euros pour participer à des tournois de poker comptent pour 40% du total des joueurs de tournois contre 38% l'an passé sur la période.

b. Comptes joueurs générant le plus de mises

Figure 23 : Décile de comptes joueurs misant le plus

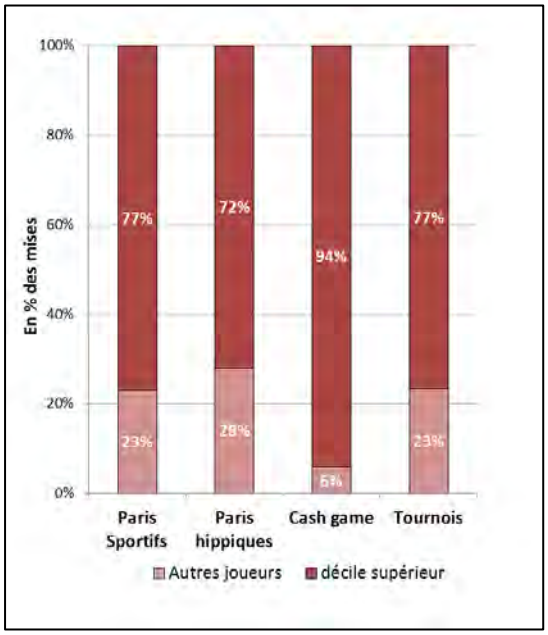

Clé de lecture : 10% des comptes joueurs en paris sportifs ont engagé 77% du total des mises du trimestre

Figure 24 : Centile de comptes joueurs misant le plus

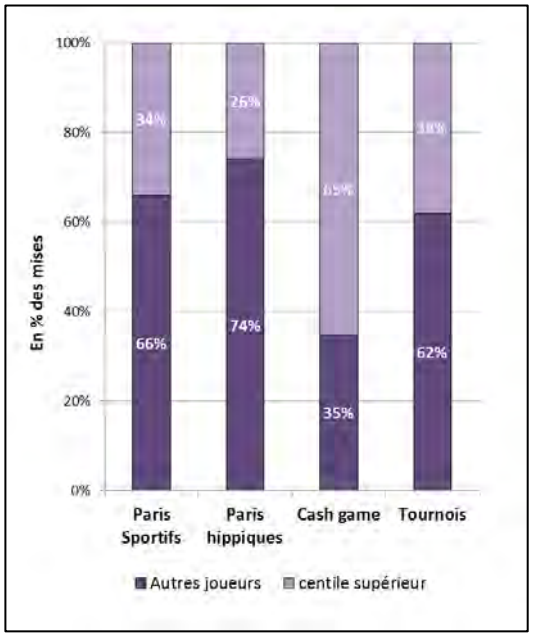

Clé de lecture : 1% des comptes joueurs en paris sportifs a engagé 34% du total des mises du trimestre

Dans chaque secteur d'activité de jeux en ligne, une grande partie des mises est générée par un nombre restreint de joueurs. Ainsi, les 10% des joueurs ayant engagé le plus de mises ont généré près de 77% des mises en paris sportifs, 72% en paris hippiques, 77% dans les tournois de poker et la proportion grimpe jusqu'à 94% en cash game. C'est sur cette dernière activité que le poids de l'activité du décile de joueurs engageant le plus de mises augmente le plus (+ 3 points) au regard du T1 2016.

En se concentrant sur le centile de joueurs par activité ayant engagé le plus d'enjeux, cette population de joueurs a généré 34% de l'activité en paris sportifs, 26% en paris hippiques, 65% en cash game et 38% en tournois de poker. En cash game, la part des enjeux engagés par le centile de joueurs est également en hausse de 3 points au regard du T1 2016.

Tableau 12 : Evolution du poids relatif du centile et du décile supérieurs

	Paris sportifs		Paris hippiques		Cash game		Tournois	
	T1 2016	T1 2017	T1 2016	T1 2017	T1 2016	T1 2017	T1 2016	T1 2017
Mises du centile supérieur	35%	34%	25%	26%	62%	65%	38%	38%
Mises du décile supérieur	76%	77%	69%	72%	93%	94%	78%	77%

c. Montant moyens des caves, recaves et répartition des droits d'entrée en jeux de cercle

Tableau 13 : Répartition du montant total des droits d'entrée

	Tournois
Sit&Go	78%
Multi-tables (MTT)	22%

Au premier trimestre 2017, la répartition du montant total des droits d'entrée entre multi-tables et Sit&Go est la même que celle enregistrée au quatrième trimestre 2016. Ainsi, les droits d'entrée générés par les tournois de type Sit&Go représentent 78% du montant total des droits d'entrée (+1 point en comparaison du T1 2016) contre 22% pour les tournois de type Multi-tables (MTT).

Tableau 14 : Montants moyens des caves, recaves et droits d'entrées

Cash game	Montant moyen des caves	33,4 €
	Montant moyen des recaves	3,4 €
Tournois (incluant les "freerolls")	Droits d'entrée moyens des tournois MTT	5,5 €
	Droits d'entrée moyens des tournois en Sit&Go	5,8 €

En cash game, le montant moyen des caves s'élève à 33,4€ tandis que le montant moyen des recaves est de 3,4€. Enfin, les droits d'entrée moyens des tournois sont un peu supérieurs en Sit&Go (5,8€) qu'en multi-tables 5,5 € ce trimestre.

d. Répartition des joueurs par terminaux de connexion utilisés

Depuis l'ouverture à la concurrence du marché des jeux en ligne, de plus en plus d'opérateurs font le choix de développer une offre mobile, accessible sur téléphone portable, sur smartphone, sur tablette ou encore sur télévision connectée. Ainsi, au fur et à mesure que de nouveaux logiciels mobiles sont homologués par le Collège de l'ARJEL, les usages de jeu sur téléphones et tablettes se développent.

Figure 25 : Répartition des mises par terminaux de connexion

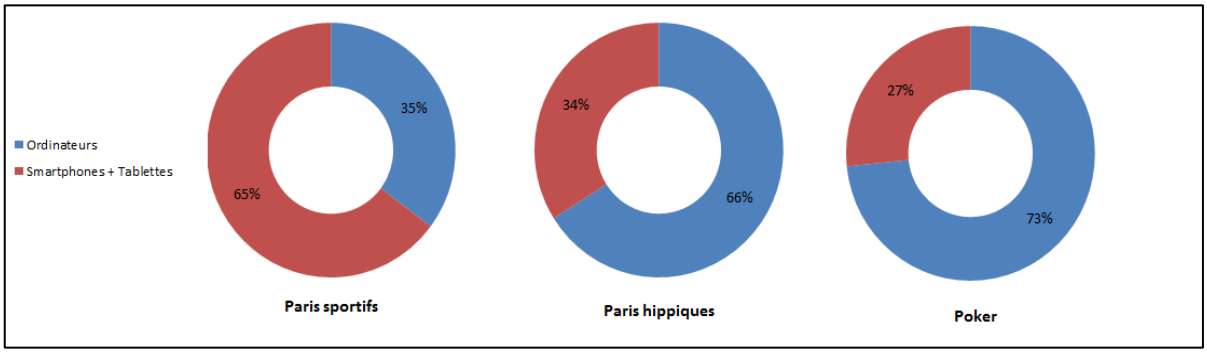

L'inégale répartition des mises générées par terminal de connexion selon l'activité s'explique par deux raisons principales :

- les caractéristiques des populations des joueurs, notamment l'âge ;
- les mécanismes de jeux différents rendant la pratique plus aisée sur un support selon l'offre.

Avec 65% des enjeux générés sur supports mobiles, l'activité des paris sportifs portée par une population de jeunes joueurs demeure la seule activité de jeux en ligne dans laquelle les mises engagées sur supports mobiles sont plus importantes que celles générées sur ordinateurs.

En paris hippiques et en poker les proportions s'inversent et tendent à se rapprocher. Ainsi, 2 tiers des enjeux du secteur de paris hippiques sont joués depuis un ordinateur tandis qu'en poker, cette part augmente jusqu'à 73%.

5. Dépenses marketing des opérateurs agréés

a. Evolution mensuelle des budgets médias des opérateurs agréés (hors versements de bonus et hors sponsoring)

Figure 26 : Evolution mensuelle des budgets marketing bruts et HT des opérateurs de jeux en ligne

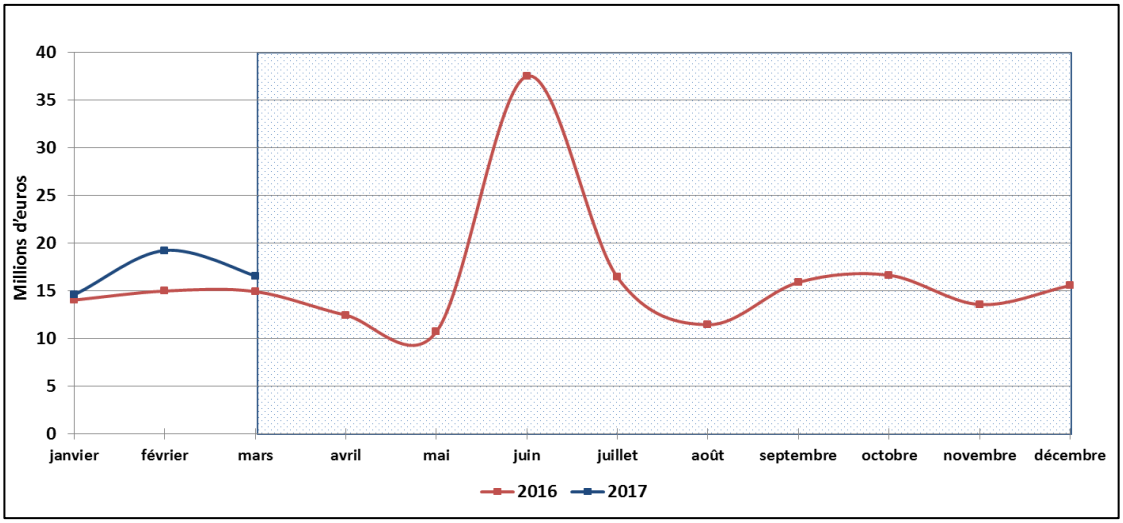

Source : KANTAR Media

Les budgets présentés ci-dessus incluent les médias suivants : Télévision, Radio, Presse, Affichage et Internet.

Plus de 50 millions d'euros ont été dépensés par les opérateurs agréés au premier trimestre 2017, soit près de 15% de plus qu'au premier trimestre 2016. Ce montant correspond à plus du quart du volume total enregistré sur l'année 2016. Les 3 mois de ce trimestre sont en hausse avec un pic en février où les budgets marketing médias progressent de 28% par rapport à l'année précédente.

Tableau 15 : Evolution trimestrielle des budgets marketing médias des opérateurs de jeux en ligne

	2012	2013	2014	2015	T1 2016	2016	T1 2017	ΔT12017/ T1 2016
Budgets marketing médias	157 m€	126 m€	190 m€	147 m€	**44 m€**	194 m€	**50 m€**	**+15%**

b. Répartition des budgets marketing totaux des opérateurs par supports

Figure 27 : Répartition des dépenses marketing nettes des opérateurs

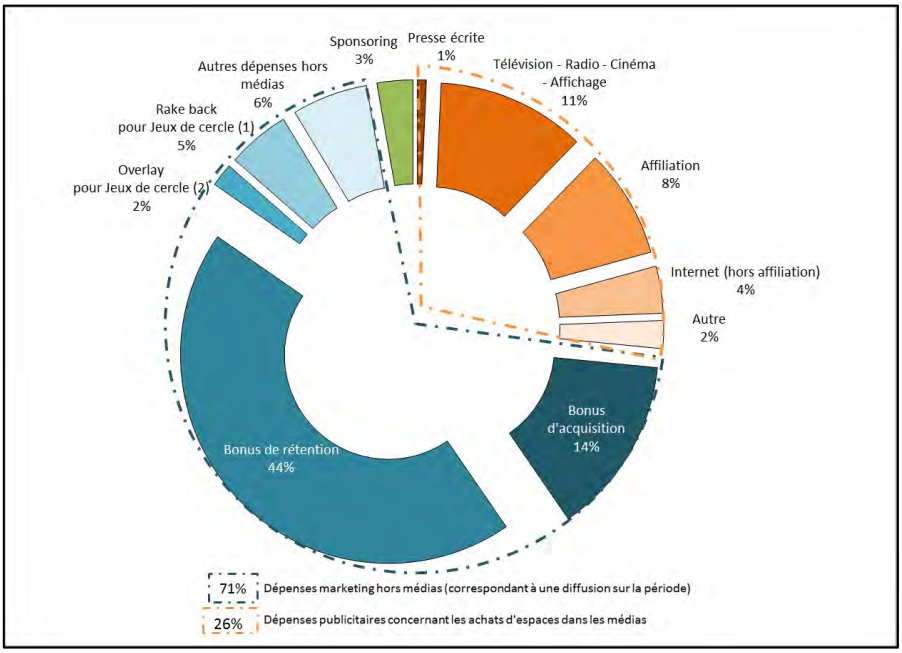

Clé de lecture : au cours du trimestre, 71% des dépenses marketing des opérateurs concernaient des dépenses marketing hors médias

La répartition des dépenses marketing nettes des opérateurs est relativement stable au regard du précédent trimestre, mais a nettement évolué par rapport au T1 2016.

En effet, la part des dépenses marketing hors médias, correspondant aux bonus et crédits de jeux versés par les opérateurs aux joueurs, a augmenté de 3 points et représente 71% du total des dépenses marketing nettes des opérateurs. Ce mouvement résulte de l'augmentation du poids des bonus distribués par les opérateurs sur l'ensemble des dépenses marketing nette, la part des bonus de rétention augmentant de 3 points tandis que la part des bonus d'acquisition gagne 1 point.

Début 2016, les opérateurs de jeux en ligne avaient augmenté leurs dépenses publicitaires afin de capter les nouveaux joueurs inscrits à l'occasion de l'UEFA Euro 2016. En l'absence d'événement sportif d'attractivité comparable cette année, le poids de ce type de dépenses recule de 3 points entre le T1 2016 et le T1 2017 et s'élève à 26%. Ainsi, la proportion des dépenses relatives aux postes « Télévision-Radio-Cinéma et Affichage » et « Affiliation » perd un point, tandis que celle correspondant aux dépenses sur marketing de type« Internet (hors affiliation) » est en recul de 2 points.

Enfin, la part des dépenses de sponsoring des opérateurs est constante sur le trimestre par rapport au T1 2016 et compte pour 3% du total des dépenses marketing du secteur.

*(1) **Rake back** : lors d'une partie de cash game en argent réel sur internet, la salle de poker effectue un prélèvement sur les pots joués à partir du Flop. A partir d'un certain niveau de prélèvements générés, certains opérateurs reversent une fraction de ce rake aux joueurs prenant la forme de points de fidélité convertibles en cash, en bonus ou en lots. C'est ce que l'on appelle le rake back.(2)*

***Overlay** : lorsque la dotation garantie d'un tournoi est supérieure aux droits d'entrées payés par les joueurs, l'organisateur paie la différence. C'est ce que l'on appelle l'overlay.*

Pour tout complément, merci de vous adresser à presse@arjel.fr